



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/42/240
S/18823
24 avril 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LIBRARY
APR 27 1987

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-deuxième session
Points 73, 131, 136 et 140 de
la liste préliminaire*
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA
DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT
DE LA SECURITE INTERNATIONALE
REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS
ENTRE ETATS
RAPPORT DU COMITE SPECIAL POUR
L'ELABORATION D'UNE CONVENTION
INTERNATIONALE CONTRE LE RECRUTEMENT,
L'UTILISATION, LE FINANCEMENT ET
L'INSTRUCTION DE MERCENAIRES
DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU
BON VOISINAGE ENTRE ETATS

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-deuxième année

Lettre datée du 23 avril 1987, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de
l'Organisation des Nations Unies

Comme suite à ma lettre du 26 mars 1987 (A/42/187-S/18763), j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la lettre, datée du 8 avril 1987, adressée à l'Organisation des Nations Unies par le Représentant permanent du Pakistan (A/42/215-S/18789) dans laquelle, éludant la réalité du retour des Afghans résidant au Pakistan, celui-ci a tenté de lancer quelques accusations sans fondement contre le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan. Afin de rétablir les faits, je me suis vu contraint de vous adresser la présente lettre.

Condamnant la tentative faite par les autorités pakistanaises, en recourant à divers procédés illégaux et inhumains, de ne pas autoriser le retour des Afghans du Pakistan et rejetant les allégations sans fondement lancées contre la République démocratique d'Afghanistan, je tiens à dire clairement que les autorités

* A/42/50 et Corr.1.

Pakistanaïses ne peuvent nier qu'elles sont responsables du départ des Afghans ou de leur déplacement à l'intérieur du pays. On n'en veut pour preuve que les activités terroristes et subversives des bandes d'extrémistes armés entraînés et équipés au Pakistan et envoyés en Afghanistan pour détruire les maisons et les villes, tuer et terroriser des innocents. La propagande hostile des gouvernements et milieux impérialistes et réactionnaires et diverses incitations et pressions viennent s'ajouter auxdits actes d'agression venant du Pakistan.

Il n'est plus un secret pour personne aujourd'hui que les "réfugiés" du Pakistan ont été utilisés par les autorités pakistanaïses comme une source de revenus lucrative qui, outre qu'elle est utilisée à diverses fins abusives, permet à certains de se remplir les poches. Pire encore, les "réfugiés" ont toujours été utilisés comme un moyen de propagande sauvage contre la République démocratique d'Afghanistan et son grand ami, l'Union soviétique. Pour les pèlerins des milieux impérialistes qui se rendent au Pakistan, un camp sélectionné sert de vitrine, tandis que d'autres endroits sont utilisés comme enjeu de négociations. Ce n'est pas par hasard si les autorités des Etats-Unis, en envisageant d'accorder une aide globale de 4,02 milliards de dollars des Etats-Unis au Pakistan, ont mentionné si souvent "les réfugiés" se trouvant au Pakistan. On sait aussi que ces camps sont utilisés comme réservoir pour le recrutement d'extrémistes qui vont faire couler le sang en Afghanistan. Quant à la question de la prétendue aide humanitaire qui permettrait aux Afghans de rester au Pakistan, cela ne tient pas debout car ceux qui mériteraient le plus une telle aide sont les milliers de Pakistanais qui résident au Bangladesh.

Il est évident que le Pakistan ne peut être un refuge sûr pour les Afghans qui s'y trouvent alors que le peuple pakistanaïse lui-même vit dans des conditions de lutte politique et entre communautés généralisée, ainsi que d'oppression croissante. Les explosions et autres actes violents qui se sont produits près des frontières afghanes sont le résultat direct de cette politique et la conséquence d'ingérences dans les régions tribales.

Non sans cynisme, les autorités pakistanaïses semblent jouer le rôle de porte-parole des "réfugiés", tentant de déterminer si et quand ils doivent retourner dans leurs foyers. En réalité, les autorités pakistanaïses n'ont aucun droit de se présenter comme le porte-parole des "réfugiés".

Les Afghans qui résident au Pakistan ont accueilli favorablement l'appel lancé par le Gouvernement populaire et démocratique de la République démocratique d'Afghanistan en faveur de la réconciliation nationale, de l'amnistie générale et de la création d'autres conditions favorables à leur retour. Grâce à cela et à d'autres événements positifs intervenus dans le pays, 53 000 Afghans sont jusqu'à présent rentrés dans leurs foyers. Ayant subi le traitement cruel que leur ont réservé les autorités pakistanaïses, qui les ont notamment menacés d'emprisonnement, ils font le récit de leur vie misérable et humiliante dans les camps de détention où ils ont été placés, de la façon dont ils ont réussi à s'en échapper et disent que leurs compatriotes restés au Pakistan ont toujours le désir de revenir.

Au lieu de se lancer dans une rhétorique injustifiée, il aurait été plus approprié pour les autorités pakistanaises de cesser de faire obstacle à la volonté des Afghans de rentrer chez eux. Cela, nous en sommes sûrs, aurait un effet positif sur les négociations de Genève et la normalisation de la situation dans la région.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 73, 131, 136 et 140 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Shah Mohammad DOST
